

Bac Pro Cuisine

Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable de tenir un poste de 1^{er} commis, chef de partie ou adjoint au chef de cuisine en restauration commerciale, chef de cuisine ou responsable de production en restauration collective.

Vous étudierez :

- Les techniques de base de cuisine ainsi que les nouveautés techniques en matière de cuisson et de préservation des qualités nutritives des aliments.
- La notion de circuit court et bio.
- Comment s'adapter aux nouveaux souhaits de la clientèle (cœliaque, végétarien, végétalien, cuisine minceur, cuisine diététique, végan ...).
- Les nouveaux matériels (vario cooking...).
- Les évolutions du métier en termes d'attente des clients pour coller aux réalités du métier.

Entreprises d'accueil

Restaurant traditionnel, brasserie, restaurant gastronomique, bistronomie, restaurant classique, restaurant de chaîne intégrée ou franchisée...

Prérequis

- **Âge** : de 15 à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée** : 3^e, 2nde générale ou technologique (entrant en classe de 1^{er} Bac Pro), CAP (entrant en classe de 1^{er} Bac Pro).
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

Le CFA CréAp et ActiFormation deviennent Aktéap, pour une offre complète de formation en apprentissage et de formation continue.



Formation par apprentissage

| Code diplôme | Code RNCP |
|--------------|-----------|
| 400 221 06 | 12 508 |

Niveau de sortie

Titre reconnu par l'Etat de Niveau 4 (cadre européen des certifications), Équivalent à un Bac.

Durée de la formation

1 350 heures (sur 2 ans).

Durée du contrat

2 ans, modulable en fonction du positionnement* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

Rythme de l'alternance

En moyenne, 2 semaines en UFA et 2 semaines en entreprise

Coordonnées de l'UFA



LPO Saint Julien « La Visitation »

7 rue du Valla
43100 BRIOUDE
04 71 50 13 95
lavisitation.st-julien@ac-clermont.fr
www.lycee-saintjulien.com

Contenu de formation

| | Matières |
|---------------------------|---|
| Matières générales | Gestion d'entreprise |
| | Anglais |
| | EPS |
| | Français |
| | Mathématiques |
| | Arts appliqués |
| | Histoire - Géographie |
| Matières professionnelles | SST : Sauveteur Secouriste du Travail |
| | Technologie |
| | Sciences appliquées à la nutrition et l'hygiène |
| | Pratique professionnelle |
| | Accompagnement personnalisé – Insertion professionnelle |
| | PSE : Prévention Santé Environnement |

Le CFA CréAp et ActiFormation deviennent Aktéap, pour une offre complète de formation en apprentissage et de formation continue.



Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques), la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets, une organisation coopérative des apprentissages et une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

Évaluations certificatives / Sessions d'examen *

| Epreuves | Coefficient | Type | Forme |
|---|-------------|----------|----------|
| Technologie /Sciences appliquées / Gestion (1 sujet commun aux 3 matières) | 6 | CCF | Ecrit |
| Soutenance Dossier professionnel | 3 | CCF | Oral |
| Pratique professionnelle | 8 | CCF | Pratique |
| Mathématiques | 1 | CCF | Ecrit |
| Education Physique et Sportive | 1 | CCF | Pratique |
| Langue Vivante | 3 | CCF | Oral |
| Art Appliqués | 1 | CCF | Ecrit |
| Français, Histoire, Géographie, Education Civique | 5 | Ponctuel | Ecrit |
| PSE : Prévention Santé Environnement | 1 | Ponctuel | Ecrit |

* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quiz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée

Références

| | 2019 | 2018 | 2017 |
|---|-----------------------------------|---------------|-------------------|
| Taux de réussite globaux | 87,06% | 83,99% | 83,01% |
| • CAP / CAPA / MC / TP/ DE | 96,69% | 97,26% | 96,69% |
| • Bac Pro / Bac Pro A / BP | 91,89% | 89,20% | 89% |
| • BTS / BTS A titre Bac +2 | 82,24% | 80,73% | 80% |
| • Formations Bac +3 | 60% | 68,75% | 44% |
| Insertion professionnelle (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation) | Résultats enquête en cours | 82% | 80% |
| Taux de poursuite d'étude | NC | NC | NC |
| Satisfaction globale Apprenti(e) (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA) | 87% | 88% | Non mesuré |

Après la formation

Suites de parcours possibles / Passerelles :

- Continuer son cursus sur un BTS Management en restauration option A / B / C...
- Préparer une autre Mention Complémentaire telle que sommellerie, employé barman, accueil réception, organisateur de réception...

Débouchés professionnels :

- Commis de cuisine, demi chef de partie, chef de partie, second de cuisine pour le secteur de la restauration traditionnelle, comme pour celui de la restauration collective.

Modalités financières

Aucuns frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût moyen préconisé par France Compétences : 9 666 €

Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

| Année d'exécution du contrat | Apprenti de moins de 18 ans | Apprenti de 18 à 20 ans | Apprenti de 21 à 25 ans | Apprenti de 26 ans et plus |
|------------------------------|-----------------------------|-------------------------|-------------------------|----------------------------|
| 1 ^{ère} année | 27% | 43% | 53%* | 100 %* |
| 2 ^{ème} année | 39% | 51% | 61 %* | 100 %* |
| 3 ^{ème} année | 55% | 67% | 78 %* | 100 %* |

* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

Cas particuliers :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
- Vous intégrez une classe en 1^{ère} Bac Pro en apprentissage, après une 2^{nde} professionnelle ou générale sous statut scolaire, ou un CAP sous statut scolaire, en lien avec ce métier : La rémunération sera équivalente à une 2^e année d'exécution de contrat.
- Vous intégrez la Terminale Bac Pro en apprentissage après avoir suivi ce diplôme sous statut scolaire jusqu'en 1^{ère} année de Bac Pro : La rémunération sera celle d'une 3^e année d'exécution du contrat
- Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
 - diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
 - qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
 - durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.

À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du **1^{er} équipement**.
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

Dates de la formation

| Année de la formation | Promotion | Date de début de la formation | Date de fin de la formation (incluant examens) |
|------------------------|-------------|-------------------------------|--|
| 1 ^{ère} année | 2020 - 2022 | 01/09/2020 | 19/06/2022 |
| 2 ^{ème} année | 2020 - 2021 | 01/09/2020 | 18/06/2021 |

Les inscriptions sont ouvertes à compter de mai 2020

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation et 3 mois après.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

Publics accueillis

Formation proposée sous statut d'apprentissage exclusivement.

Accès par transport

- Parking gratuit sur place.
- Parc à vélo.
- Transports scolaires (Transports scolaires de la communauté de commune de BRIOUDE).
- Gare Ter à proximité (BRIOUDE).

Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui totale.

Les + de la formation

• Restauration

- Self sur place
- Salle repas équipée d'un réfrigérateur et micro-ondes
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité

• Hébergement

Internat sur place

Matériel / Équipement

- Tenue de service complète. Tenue de cuisine complète.
- Ecole hôtelière ouverte depuis le septembre 2010 et située montée saint Laurent 43100 BRIOUDE. Restaurant d'application équipée de : Salle à manger, Brasserie / Salle de Travaux Appliqués, Caisse, Bar / Cafétérie, Office, Plonge restaurant, Cave à vin.
- Matériel pour servir : Guéridon et tout le matériel nécessaire pour le service à la française, à la Russe, à l'Anglaise, réchauds pour flambage, matériel pour la préparation des cocktails, percolateur, Cave à vin du jour, Chariot à fromages, coffret à arômes pour les séances de sommellerie...
- Matériel pédagogique : 3 salles de cours toutes équipées d'un accès wifi avec code d'accès distinctif pour chaque élève, de vidéo projecteur, d'un meuble informatique mobile avec 14 pc portables, présence d'un CDI.

Coordonnées de l'UFA



LPO Saint Julien « La Visitation »

7 rue du Valla
43100 BRIOUDE
04 71 50 13 95
lavisitation.st-julien@ac-clermont.fr
www.lycee-saintjulien.com

CFA de rattachement :

Le CFA CréAp et ActiFormation fusionnent pour devenir Aktéap



(siège régional)
4 rue de l'Oratoire
69300 Caluire et Cuire
04 72 10 94 07
contact@akteap.cneap.fr
www.cfa-creap.com

Association loi 1901
Numéro UAI : 0693764S
N°SIRET : 50304921500026